

Il ressort clairement de cet article que le ministre responsable de la Commission du blé se rend compte des difficultés du cultivateur de l'Ouest, mais qu'il ne semble pas pouvoir influencer ses collègues du cabinet. S'il veut rester honnête, dans la position où il se trouve, il devrait avoir le cran d'imiter deux anciens membres du cabinet et de se dissocier d'un groupe qui est si insensible aux besoins de l'agriculture.

Des voix: Bravo!

M. Downey: Les deux ministres que concerne l'agriculture sont en ce moment à la Chambre. Lors des séances du comité de l'agriculture, on a pu voir qu'ils préconisaient des unités d'exploitation plus grandes et plus efficaces. Nous savons tous ce qui advient de l'agriculture quand les fermes s'agrandissent: un énorme tracteur à quatre roues motrices vient remplacer six anciens modèles. On arrache les clôtures et on nivelle au bulldozer leurs emplacements boisés afin d'avoir de grands champs et il semble que c'est dans cette direction que nous nous engageons avec le temps. Alors se posent des problèmes d'écologie. Les clôtures boisées sont l'habitat naturel des oiseaux et de la faune champêtre, des faisans et des cupidons des prairies. Je ne comprends pas pourquoi les associations de chasse et de pêche ne s'en préoccupent pas plus. Décidément, il nous faut considérer le grand tout de la nature quand il s'agit d'écologie. Les chasseurs de l'automne et les touristes contribuent pour beaucoup à l'économie rurale, et la politique de remembrement des terres en de grandes exploitations fera disparaître ce qui attire ces gens dans les campagnes. L'industrie touristique est l'une des quelques dernières richesses naturelles qui nous restent. Je suis d'une région réputée pour ses canards, ses gelinottes et ses faisans. Mais la restructuration rurale en immenses exploitations agricoles est en train, je le crains bien, de détruire l'habitat naturel de cette faune intéressante.

Monsieur l'Orateur, si je réussissais aujourd'hui à attirer l'attention des associations de chasse et de pêche ou des groupements de chasseurs du Canada sur ce problème, j'en serais des plus heureux. Je crois que tout autant que les cultivateurs, ces gens doivent se soucier de la protection de ces ressources. Nous voulons que nos enfants continuent de pouvoir aller chasser et jouir de ce grand sport de plein air.

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis)—Le Canadien Pacifique—Les subventions et le revenu net de la société; le député de Moose Jaw (M. Skoberg)—Approvisionnement et Services—L'adjudication de contrats sans appels de soumissions.

[Français]

Comme il est 5 heures, la Chambre procédera maintenant à l'étude des affaires inscrites au nom des députés et figurant au *Feuilleton* de ce jour, savoir les avis de motions (documents).

INITIATIVES PARLEMENTAIRES DEMANDE DE DOCUMENTS

AFFAIRES INDIENNES

LA CORRESPONDANCE AU SUJET DES TERRES DES INDIENS ET DES TRAITÉS

M. Frank Howard (Skeena) propose:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés entre M. Lloyd Barber et les organisations des Indiens du Canada au sujet des réclamations concernant les terres des Indiens et les traités conclus avec eux et des droits des indigènes.

[Traduction]

M. Gibson: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. On mentionne le nom de M. Barber dans la motion, mais sans dire quel titre il peut avoir. A mon avis, il serait bon que la Chambre sache pourquoi il est question de lui ici dans la motion. Rien ne l'indique, il agit peut-être à titre de simple citoyen. Quels rapports a-t-il avec la Chambre? Je dis cela en toute sincérité.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): On en parlera sûrement au cours du débat; ceux qui voudront bien le suivre l'apprendront sûrement. Le député de Skeena (M. Howard) a la parole.

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Aux voix.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Le député de High Park (M. Deakon).

• (5.00 p.m.)

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'hésitais à le faire à cause du manque d'intérêt que manifestent le cabinet et le gouvernement pour les convenances dans le cas qui nous occupe. La motion porte sur la correspondance échangée au sujet des droits et des réclamations des populations indiennes dans le cadre des traités signés avec eux. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien), de qui relève cette question, n'a même pas eu la politesse d'assister à la séance. Son secrétaire parlementaire n'est pas non plus ici pour traiter ce sujet d'une importance fondamentale. Cela devrait être inscrit au compte rendu. On ne devrait pas étudier cette motion tant que ces messieurs qui sont responsables au premier chef et représentent le gouvernement en matière d'affaires indiennes n'auront pas la politesse de venir à la Chambre expliquer pourquoi, lorsque la question a été soulevée initialement le 4 octobre de l'an dernier, les responsables des affaires indiennes ont refusé à des Indiens de voir la correspondance en question. Il est certain qu'on ne devrait pas nous demander de poursuivre le débat après une telle impolitesse de la part du ministre et de son secrétaire parlementaire.

M. Gibson: Monsieur l'Orateur, à propos du même rappel au Règlement...